



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E6056

VALABLE JUSQU'AU 19/02/2027

ÉDITÉ LE

12/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2000

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/11/2024  
300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOULOUSE

Siret : 430 467 860 00036

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 7139834

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 60831384

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 60831384

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ENTREPRISE GENERALE DE PLATRERIE DE LA LEZE

Sigle : EGPL

BATIMENT A LOT 4  
7 RUE LOUIS COURTOIS DE VICOSE  
31100 TOULOUSE

Téléphone : 05 62 20 61 79

Fax :

Portable : 06 78 89 23 63

Site Internet :

E-mail : contact@egpl.fr

Responsabilité légale :

JOUANNO WILLIAM PRÉSIDENT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE  | 01/02/2023           |
| 4132 | Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE | 15/03/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/02/2023         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/02/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.